

Comprendre le règlement CLP pour la prévention des risques chimiques



L'objectif de cette session est d'acquérir les bases et de comprendre les dangers et les principes du règlement (CE) n°1272/2008, dit règlement CLP, afin de mettre en œuvre la démarche de prévention des risques chimiques dans son entreprise

Date :

- 5 mai 2026, 09h-12h et 13h30 -17h
- 3 novembre 2026, 09h-12h et 13h30 -17h

Durée de la formation : 6h30

Tarif : 800€ HT soit 960 € TTC

Type de formation : Formation en visio-conférence en direct sur Microsoft Teams

Lieu : À distance

Public visé : HSE, service santé au travail, préventeur, ...

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation.

Modalités d'évaluation des acquis : QCM d'évaluation des acquis

Capacités et compétences

professionnelles visées : Comprendre le règlement CLP pour mettre en œuvre la démarche de prévention des risques chimiques dans son entreprise

Matériel nécessaire : Ordinateur avec accès internet + Outil Microsoft Teams + Micro et webcam

Programme de la formation :

I. Introduction et contexte

- Le GHS et le CLP
- Définitions, acteurs et obligations
- Vision globale des dangers et des éléments d'étiquetage

II. Comprendre les différents dangers et les risques associés

- Dangers et risques physiques
- Dangers et risques pour la santé humaine
- Dangers et risques pour l'environnement

III. Les différentes classifications du CLP et l'inventaire C&L

IV. La communication des dangers – Zoom sur l'étiquette CLP

V. L'incidence d'une classification CLP

- Incidence d'une classification d'un produit chimique - Rubriques ICPE, transport, déchets
- Les déclarations PCN
- Lien avec les Fiches de données de sécurité – FDS
- Lien avec l'évaluation des risques chimiques au poste de travail

QCM d'évaluation des acquis

Intervenant :

Jérémy DELVIGNE
jdelvigne@atoutchimie.eu
Ingénieur HSE